



CONSEIL ET FORMATION

Élus CSE

Prévention des risques professionnels

SCANNEZ-MOI



POUR PLUS D'INFOS

Contactez-nous

Votre référente : Béatrice FAURY

Mobile : 06 69 71 84 65

Tel : 09 74 77 59 20

Mail : contact@aopia.fr

Adresse : 8, rue Evariste Galois
86130 Jaunay-Marigny

aopia-prevention.fr

Qualiopi 
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été
délivrée au titre des catégories
d'actions suivantes : ACTIONS DE
FORMATION



Fiche de demande d'information

Votre conseiller(e) formation :

Informations interlocuteur

☐ Mme ☐ Mr Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Entreprise :

Disponibilité :

☐ matin ☐ après-midi

Effectif entreprise :

☐ - 50 salariés ☐ Plus de 50 salariés

☐ Plus de 300 salariés

Fonction : ☐ Secrétaire CSE
☐ Trésorier CSE
☐ Elu CSE
☐ Dirigeant
☐ RH
☐ Autre

Offre de formation

☐ Élus CSE - SSCT

☐ Initiale ☐ Renouvellement

☐ Comprendre et prévenir les risques psychosociaux :

☐ Formation
des élus CSE

☐ Action de
sensibilisation
Salariés

☐ Managers

☐ Référent Harcèlement sexuel
Agissements sexistes

☐ Référent Santé et Sécurité au travail

Offre de conseil

☐ Rédaction de votre DUERP

☐ Rédaction des annexes DUERP obligatoires

☐ Accompagnement à la mise à jour de votre DUERP

☐ Audit & conseil QVCT

☐ Management et prise de poste

AOPIA 09 74 77 59 20 Conditions générales sur www.aopia-prevention.fr

Les informations recueillies dans le cadre de la présente fiche de demande de formation font l'objet d'un traitement informatique par la société à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la société par courrier, mail ou téléphone.

Complétez et envoyer cette fiche à : contact@aopia.fr

Ils nous font confiance



AOPIA PRÉVENTION est une marque de la société NS CONSEIL

Nous contacter :

Votre référente Béatrice FAURY

Mobile : 06 69 71 84 65

Tel : 09 74 77 59 20

Mail : contact@aopia.fr



SCANNEZ-MOI



Qui sommes-nous ?

- AOPiA Prévention est une marque NS CONSEIL, organisme de formation habilité par la D.R.E.E.T.S Nouvelle Aquitaine.
- Nous vous accompagnons dans la prévention de vos risques professionnels et la formation des élus CSE - CSSCT.

Quelle que soit la nature de vos besoins, nous sommes à vos côtés !



Nos engagements

- **Ethique et déontologie** dans la confidentialité de vos échanges et restitutions.
- Organisme **indépendant** garantissant une neutralité absolue.
- **Proximité** par l'écoute et contact direct avec nos préventeurs.
- Organisme **spécialisé** dans la prévention santé et la performance sociale, avec des formateurs diplômés en prévention des risques professionnels et également auditeurs rédacteurs DUERP certifiés.
- Interventions **adaptées et personnalisées** à vos besoins.

Notre Mission

Votre sécurité est notre réussite.

Nous sommes là pour former vos élus, vos salariés, et vos managers afin de vous apporter les compétences nécessaires dans la gestion et la prévention de vos risques professionnels tout en répondant aux exigences légales fixées par le code du travail.



Nous contacter :

Votre référente Béatrice FAURY

Mobile : 06 69 71 84 65

Tel : 09 74 77 59 20

Mail : contact@aopia.fr

**Formation Inter -
intra et visio**

Notre offre de formation

**Nous vous proposons un accompagnement au plus proche de vos besoins
que vous soyez élus CSE, Dirigeant, Manager ou Salarié.**

**Élus CSE-SSCT /
CSSCT
formation initiale
Art 2315-18 du CT**



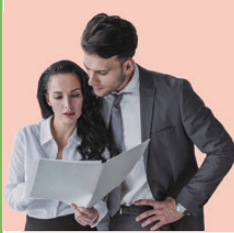
À partir de 11 salariés

**Formation
Élus CSE-SSCT /
CSSCT
Renouvellement
Art 2315-18 du CT**



À partir de 11 salariés

**Référent
Harcèlement
sexuel
et agissements
sexistes
Art L2314-1 du CT**



Formation Élus CSE
et référent entreprise

Disponible en visio

**Comprendre
et prévenir les
risques
psychosociaux
Art 4121-1 du CT**



Formations et Actions
de sensibilisation

Disponible en visio

**Référent santé
et sécurité
du travail
Art 24611-1 du CT**



À partir de 1 salariés

Notre offre de conseil

**Rédaction de
votre DUERP**



Art R4121-2 du CT

**Rédaction des
annexes DUERP
obligatoires**



Art 4121-3 du CT

**Accompagnement
à la mise à jour
de votre DUERP**



Art 4121-2 du CT

**Audit
&
conseil QVCT**



Art 4121-1 du CT

**Management
prise de poste**



Art 4121-1 du CT

AOPIA PRÉVENTION est une marque de la société NS CONSEIL

POURQUOI PARLER DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ?

Quelques chiffres

- 764 accidents du travail mortels en 2024.
- 94 654 accidents de trajet en 2024.
- 668 510 accidents du travail déclarés en 2023.

@Sources Dares



Les principales causes d'accidents du travail tous secteurs confondus :

- La manutention.
- Les chutes de plein pied.
- L'utilisation d'outils.
- Les masses en mouvement.



Les obligations réglementaires

Article L4121-1 du code du travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la **santé physique et mentale** des travailleurs.

Article L4141-1 du code du travail

L'employeur **organise et dispense une information des travailleurs** sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures pour y remédier.

Article L2315-18 du code du travail

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique bénéficient de **la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions** en matière de santé, sécurité et de conditions de travail.